DEPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

(SCRUTIN DE BALLOTTAGE)

CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE



Chers compatriotes,

Nous remercions les 8.021 électrices et électeurs de la circonscription de LARGENTIERE qui au premier tour de scrutin ont fait confiance au Parti Communiste Français, sur le nom de

Henri CHAZE

Conseiller Général de l'Ardèche

Placé largement en tête des candidats de gauche et des forces républicaines et laïques au 1er tour de scrutin, **Henri CHAZE**, qui est un élu ardéchois profondément lié à ce département et à la circonscription par ses attaches personnelles et sa vie militante devient donc, au 2me tour, le candidat des communistes, des socialistes, des radicaux, de l'ensemble des républicains et des démocrates de la circonscription de Largentière.

Il est le candidat de l'union des forces de gauche, le candidat de la vieille discipline républicaine qui doit permettre de battre la réaction.

RÉPUBLICAINS ARDÉCHOIS ! SOUVENEZ-VOUS !

— Lors des élections Sénatoriales de 1948, le Sénateur FRANCK CHANTE ne fut élu que grâce aux voix des délégués communistes qu'il retrouve intégralement en 1955, lors du renouvellement de son mandat ;

— Les victoires républicaines de VILLENEUVE-DE-BERG et de SAINT-PIERREVILLE, aux élections cantonales de 1955 où furent élus les républicains RESSAYRE et MAZET ont fait la preuve que l'union des forces de gauche, grâce aux voix communistes, peut battre la réaction. Dans ce dernier canton, la défaite infligée au député réactionnaire RIBEYRE, sonna le déclin de l'ancien ministre dont il n'a pu se relever comme l'a montré le scrutin de dimanche dernier ;

— Cette année encore, lors des élections cantonales du printemps dernier, les candidats socialistes CHAREYRON à ST-AGREVE et AGERON à VALLON, ne furent réélus, au 2me tour, que grâce au désistement des candidats communistes. Dans ce dernier canton, notre camarade CHAPELLE n'avait cependant eu au 1er tour, qu'une seule voix de moins que le Conseiller Général socialiste sortant.

VOTRE DEVOIR EST DONC CLAIR !

Vous savez par expérience qu'il n'est pas possible de faire, dans le département, une politique d'union des forces de gauche en jetant l'exclusive contre les communistes.

Vous comprenez que l'anticommunisme odieux et vulgaire qui conduit à la division des forces de gauche, a eu jusqu'ici, pour résultat de faire élire les hommes de la pire réaction, au Parlement, à l'Assemblée Départementale et dans les Assemblées locales.

Vous voterez pour le valeureux combattant de la Résistance, le patriote ardent et courageux qu'est Henri CHAZE.

Il peut battre les deux hommes qui ne sont qu'une double face de la même politique, dirigée contre les petites gens, contre les travailleurs :

— **LIOGIER**, qui n'a jamais caché ses sympathies pour le fascisme.

— **RIBEYRE** qui a pris régulièrement des positions hostiles aux salariés, aux vieux, aux anciens combattants.

ILS SONT LES HOMMES DE LA RÉACTION.

VOUS VOTEREZ POUR BATTRE LA RÉACTION !

— Pour confier la défense des intérêts du département à un élu qui est toujours resté fidèle aux engagements pris.

— Pour la Paix en Algérie, par la négociation.

— Pour le relèvement du niveau de vie des travailleurs de la ville et de la campagne.

— Pour la défense des libertés démocratiques, de la Paix et du progrès social.

Vous voterez pour

Henri CHAZE

Maire de Cruas
Conseiller Général de l'Ardèche - Médaille de la Résistance

Candidat du Parti Communiste Français
et de **DISCIPLINE RÉPUBLICAINE**

Candidat suppléant : **Auguste CHAPELLE**
Exploitant agricole -- Maire de LAGORCE

Tous aux urnes ! *Pas d'abstention !*

VIVE L'ARDÈCHE ! VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Vu : le Candidat

Imp. Coste, Aubenas